



**Saison 2024-2025 PV de la Réunion
du BUREAU DIRECTEUR
du mercredi 16 octobre 2024**

Présents : J.P. BLANPAIN, D. BOS, J.L. CARINCOTTE, A. CARINCOTTE, J. DENEUX, F. HAZEBROUCK, C. LELEU, D. PENIN, JP PIHET, S. VENEL

Excusés : I COPPENS, B. DANNELE

Présidence – Jean-Louis CARINCOTTE

Jean-Louis CARINCOTTE ouvre la séance et souhaite à tous la bienvenue pour cette réunion. Il évoque les problèmes de santé rencontrés par Gilles DURANEL et lui souhaite un prompt rétablissement.

Activités du Président

Jean-Louis CARINCOTTE a participé à l'AG du Boulonnais, à la réunion des Présidents à Angres, au Forum du mini, à la remise Label Ecole Française du Mini Basket 2 Etoiles à Barlin

Aux rencontres suivantes :

Match NM1 Liévin contre Dourges

Match RM1 Béthune contre Coulogne

Match NM1 Calais contre Val de Seine

Match PRM1 Isbergues contre Houdain

Également à la réunion pour les entretiens des candidats postulants au poste de Conseiller Technique, avec Catherine, Jacques, Jean Paul et Jean Michel.

Jean Louis informe que le recrutement du Conseiller Technique a été effectué. Après l'offre d'emploi envoyée à tous les clubs du 62 ainsi qu'à France Travail, une première sélection a été faite et les candidats retenus ont été reçus en entretien. Geoffrey DHEE a été recruté pour ce poste.

Jean Paul BLANPAIN regrette qu'il n'y ait pas eu de concertation générale sur l'embauche du nouveau CT et se pose la question d'un réel besoin pour ce poste ?

Catherine LELEU rappelle que cette embauche fait partie des projets du nouveau mandat. Projets qui ont été portés à la connaissance des clubs lors de l'AG de CALAIS, celui concernant l'embauche du CT a d'ailleurs été rediscuté en comité du 18 septembre dernier pendant lequel la commission technique a détaillé les orientations et les nouveaux travaux liés à cette embauche. (Cf. PV Comité 18/09/2024)

Jean Paul PIHET explique le bien fondé de l'emploi d'un nouveau CT pour notre comité. En l'état actuel des choses il est impossible de pouvoir améliorer les sélections, ce point nous a été reproché par la LIGUE, notamment avec l'augmentation du nombre de licenciés.

Jean Paul PIHET souhaite à nouveau évoquer le problème de mise à disposition des salles pour les regroupements.

Jean Louis CARINCOTTE aborde la dénonciation de l'usage de la subrogation pour les salariés du comité et demande l'avis du bureau concernant cet usage.

La proposition de suppression de cet usage requiert le vote du bureau.

Pour à l'unanimité

Secrétariat général – Catherine LELEU

Catherine LELEU revient sur la liste des candidats à l'élection FFBB du 14 décembre 2024.

Elle informe de l'affiliation d'un nouveau club : LEFOREST Basket Ball et évoque les problèmes rencontrés dans le cas d'une nouvelle affiliation. Ce club souhaite dans un premier temps pratiquer le basket loisir.

Commission sportive seniors - Jean-Paul BLANPAIN

(CR en PJ)

Point sur le début de championnat.

Jean Paul BLANPAIN évoque les forfaits en DM1 qu'il trouve regrettables.

Il reçoit de plus en plus de courriels des entraîneurs directement et souhaiterait que ces différentes demandes passent par le correspondant du club afin d'éviter la multiplication des mails reçus.

De nombreuses disqualifiantes sont enregistrées.

Il se dit content du nouveau système mis en place pour les joueurs brûlés ainsi que du logiciel permettant la gestion des championnats qui permet un travail plus précis.

A ce sujet, **Dany PENIN** présente le fonctionnement de ce logiciel mis en place par Rachid RABIAA. Celui-ci permet effectivement le contrôle des feuilles de match et détecte automatiquement les anomalies.

La vérification se fait directement via FBI ainsi tout est vérifié par journée.

Commission sportives jeunes – Didier BOS

(CR en PJ)

Didier BOS informe que la première phase se termine ce week-end, il attend le retour du brassage Région. Il devra moduler en fonction des retours de la Ligue. Il évoque d'ailleurs le problème qui pourrait se poser avec les descentes de la Ligue et revient sur l'article **1.3**. Plusieurs équipes d'une même association sportive peuvent participer aux rencontres d'une même division à l'exception de la division DM1/DF1/Championnats Jeunes Elite départementaux.

L'avis du bureau est sollicité.

Le bureau confirme qu'il n'est pas possible d'avoir en championnat jeunes Elite 2 équipes au même niveau.

DECISION A PRENDRE PAR LE BUREAU

U13M / POULE N

Rencontre N°2354 FL ECAULT / APB OUTREAU 3 du 28/09/2024, l'arbitre de la rencontre qui est un licencié du club de FL ECAULT n'était pas qualifié à la date de la rencontre. Après plusieurs relances de Guillaume Turpin auprès du club d'ECAULT. Le club n'a pas répondu à Guillaume Turpin.

L'arbitre n'étant pas licencié à la date de la rencontre, application du règlement : Match perdu par pénalité pour le club d'ECAULT.

Commission Technique – Jean Paul PIHET

Jean Paul PIHET revient sur le sujet évoqué précédemment concernant le recrutement d'un deuxième CT. Cette embauche va effectivement permettre de redéfinir les rôles techniques avec l'ambition d'être au plus près des clubs et de les accompagner vers l'aide à la formation.

Le recrutement du technicien se fera dans un premier temps avec CDD de 6 mois avec période d'essai de 1 mois. Geoffrey DHEE pourrait prendre ses fonctions dès le 4 novembre prochain.

Jean Louis CARINCOTTE propose de mettre au vote du bureau la proposition d'embauche en CDD de 6 mois.

Pour : 9 Abstention : 1

Les autres membres du comité seront interrogés par mail afin d'obtenir également leur vote.

Le résultat enregistré est le suivant : 7 votes exprimés. Pour : 7

Au total : *Pour : 16* *Abstention : 1*

CDO – Sébastien VENEL

(CR en PJ)

Sébastien VENEL revient sur quelques sujets détaillés dans son CR.

Il souhaite rappeler que le pacte des officiels permet aux arbitres qui ont arrêté depuis moins de 5 ans de reprendre une formation via e-learning, puis d'être observé sur terrain afin de reprendre l'arbitrage. Cette formule a permis de récupérer 6 arbitres cette saison.

Suite à une récente Visio avec la FFBB concernant le nombre d'arbitrages glissés sur week-end de 3 jours, Sébastien va revoir la réglementation.

Mini Basket – Isabelle COPPENS

(CR en PJ)

Développement – Jacques DENEUX

Jacques DENEUX annonce le nombre de licenciés hier à 14 096. Ceci est bien mais les comparaisons sont difficiles à faire, il faudra contrôler fin octobre.

Nous pouvons espérer 16 000 à 16 500 licences.

Trésorerie – Annie CARINCOTTE

Annie CARINCOTTE informe que le premier paiement des licences est en cours.

Concernant Pascal CALAIS les prélèvements sont mis en place.

Le club de BLENDÉCQUES a réglé l'intégralité de sa dette.

3X3 – Frédéric HAZEBROUCK

Frédéric HAZEBROUCK précise qu'une note explicative va être envoyée à tous les clubs concernant la mise en place du 3X3 (doct. en PJ) Les championnats pourraient démarrer en décembre en fonction du nombre d'engagés. Les engagements sont à faire pour le 15 novembre.

Pas de frais d'engagement pour le démarrage de cette compétition. Le club de Longuenesse est candidat pour l'organisation de l'open.

Dany PENIN

Dany PENIN fait un retour sur les missions qu'il a effectué en l'absence de la secrétaire Mme POTTIER

Questions diverses

Catherine LELEU informe que Mme POTIER sera en congés du 27 octobre au 03 novembre. En raison de son absence pour maladie durant plusieurs mois et notamment pendant la période estivale, elle devra également prendre encore 7 jours d'ici la fin novembre.

Didier BOS précise que la phase 2 des championnats jeunes est prévue le 16 novembre.

L'ordre du jour étant épuisé, Jean Louis CARINCOTTE remercie chacun pour sa participation et son attention.

Fin de réunion à 22h00.

Catherine LELEU
Secrétaire Générale

Jean-Louis CARINCOTTE
Président C62

COMMISSION SPORTIVE SENIORS

Il est bon de rappeler et regretter les retraits des équipes :

- De l' US ARRAS O et du SOM BOULOGNE du championnat DM1
- De l'O.B.C. FRETHUN du championnat DF2

- :- :- :- :- :-

Il est également bon de préciser que la Logique voudrait que seuls les responsables de clubs (présidents et secrétaires) sont « habilités » à correspondre avec ceux des championnats et non les entraîneurs, les capitaines.... pour éviter tout problème.

CHAMPIONNATS

Tous les championnats ont repris, certains sont à la 3^e journée et d'autres notamment la D3 qu'à la deuxième. Si la 1^{ère} journée a été « calme » sans trop de fautes techniques, un certain durcissement voit le jour pour la 2^e et 3^e journée avec notamment plusieurs fautes disqualifiantes avec rapports

Comme toujours, on remarque également l'absence de surclassement pour certains joueurs et tout particulièrement d'un médecin de famille pour les U17 et U18 pour évoluer dans un championnat « seniors ».

JOUEURS BRULES

Comme déjà évoqués à plusieurs reprises, les clubs se devaient d'adresser leurs listes de « brulés » et « d'équipes personnalisées » par le biais de l'informatique ce qui a permis non seulement un gain de temps mais surtout de faciliter le contrôle.

La vérification a déjà été effectuée dès la semaine dernière pour les équipes jeunes évoluant en Région et les clubs ont été informés des anomalies constatées. Celle des équipes seniors évoluant en Région a eu lieu ce jour. Ne Restera donc que celles des équipes évoluant en départemental vu que nous ne sommes qu'à la 3 journées pour la D1 et 2 pour la D2 et D3 au lieu des 4 évoquées dans nos règlements.

On ne peut que regretter également que cette règle pourtant appliquée depuis de nombreuses saisons et qui n'a guère évoluée au fil des années reste toujours incomprise de beaucoup (parfois même des même personnes) et fait l'objet de beaucoup de « courriers ».

Au passage, soulignons que beaucoup d'améliorations ont été apportées à FBI et facilitent énormément le contrôle des feuilles de match (dont notamment le nombre de matchs joués dans un même week-end.....).

DIVERS

- Rappelons qu'en raison de son hospitalisation, Monsieur G DURANEL (responsable du championnat DM2) a été contraint de prendre un peu de recul. Tous nos vœux de prompt rétablissement à lui. Pendant cette période, pour toute demande relative à ce championnat, Prière de contacter JP BLANPAIN.

Afin de faciliter le contrôle, merci de bien vouloir reprendre sur les feuilles de match ce qu'il est indiqué sur la licence des joueurs et officiel de table en reprenant les accents éventuels, traits d'union, et les bons numéros de licences

JP B.

15.10.24

COMMISSION SPORTIVE JEUNES 5X5

Le championnat 1ère phase se termine le week-end du 19 octobre. Comme initialement prévue des équipes de Région vont rejoindre le championnat Elite Départemental. Il se pourrait qu'il y a des modifications dans les formules de championnat.

U17 MASCULIN PROMOTION

POULE C

Rencontre N°2241 du 19/10/2024, US ARRAS OUEST / BC AIX NOULETTE BASKET. L'équipe de BC AIX NOULETTE BASKET ne s'est pas déplacée à US ARRAS OUEST.

L'équipe de BC AIX NOULETTE BASKET perd la rencontre par forfait.

Pénalité financière de 150€ à la charge de BC AIX NOULETTE BASKET (majoration suite au forfait dans les 2 dernières journées de championnat)

POULE E

Rencontre N°2175 du 05/10/2024, ALLOEU BC / CL HOUDAIN. L'équipe de CL HOUDAIN ne s'est pas déplacée à ALLOEU BC

L'équipe de CL HOUDAIN perd la rencontre par forfait.

Pénalité financière de 50€ à la charge de CL HOUDAIN.

POULE H

Mail en date du 12/09/2024, APB GUINES déclare forfait général pour son équipe de U17M

Pénalité financière de 150€ pour son forfait général

U15 MASCULIN PROMOTION

POULE B

Rencontre N°2704 du 21/09/2024, ABC DOURGES 3 / ASOB CARVINNOIS. Participation d'un joueur de l'équipe de ABC DOURGES 3 qui n'était pas qualifié à la date de la rencontre.

L'équipe de ABC DOURGES 3 perd la rencontre par pénalité.

Pénalité financière de 40€ à la charge de ABC DOURGES.

POULE C

Rencontre N°2748 du 28/09/2024, ETOILE OIGNIES / BC DOUVRIN. L'entraîneur de l'équipe de BC DOUVRIN a décidé d'arrêter la rencontre.

Application de l'article 4.5 (Abandon du terrain)

L'équipe de BC DOUVRIN perd la rencontre par forfait.

Pénalité financière de 40€ à la charge de BC DOUVRIN.

POULE D

Rencontre N°2751 du 28/09/2024, GRENAY SB / BC LIEVINNOIS 3. L'équipe de GRENAY SB n'a pas reçu l'équipe BC LIEVINNOIS 3.

L'équipe de GRENAY SB perd la rencontre par forfait.

Pénalité financière de 40€ à la charge de GRENAY SB.

Rencontre N°2794 du 05/10/2024, RC LENS BASKET / GRENAY SB. L'équipe de GRENAY SB ne s'est pas déplacée à RC LENS BASKET.

L'équipe de GRENAY SB perd la rencontre par forfait.

Pénalité financière de 40€ à la charge de GRENAY SB.

Rencontre N°2879 du 19/10/2024, BC VIOLAINES 1 / GRENAY SB. L'équipe de GRENAY SB ne s'est pas déplacée à BC VIOLAINES.

L'équipe de GRENAY SB perd la rencontre par forfait. 3ème notification qui entraîne le forfait général de l'équipe de GRENAY SB

Pénalité financière de 120€ à la charge de GRENAY SB.

POULE H

Rencontre N°2848 du 12/10/2024, AO St MARTIN LEZ TATINGHEM 1 / ES ISBERGUES 2. L'équipe de ES ISBERGUES ne s'est pas déplacée à AO St MARTIN LEZ TATINGHEM 1.

L'équipe de ES ISBERGUES 2 perd la rencontre par forfait.

Pénalité financière de 40€ à la charge de ES ISBERGUES.

U13 MASCULIN PROMOTION

POULE G

Rencontre N°2470 du 19/10/2024, SC AUBINOIS / ALP HAILLICOURT. L'équipe de ALP HAILLICOURT ne s'est pas déplacée à SC AUBINOIS.

L'équipe de ALP HAILLICOURT perd la rencontre par forfait.

Pénalité financière de 90€ à la charge de ALP HAILLICOURT (majoration suite au forfait dans les 2 dernières journées de championnat)

POULE K

Rencontre N°2392 du 05/10/2024, A.MICHELET BASKET / BASKET AMBLETEUSE MARQUISE 2. L'équipe de BASKET AMBLETEUSE MARQUISE 2 ne s'est pas déplacée à A.MICHELET BASKET.

L'équipe de BASKET AMBLETEUSE MARQUISE 2 perd la rencontre par forfait.

Pénalité financière de 30€ à la charge de BASKET AMBLETEUSE MARQUISE.

POULE N

Rencontre N°2445 du 12/10/2024, EOBC WIMILLE WIMEREUX 2 / FL ECAULT. L'équipe de FL ECAULT ne s'est pas déplacée à EOBC WIMILLE WIMEREUX 2.

L'équipe de FL ECAULT perd la rencontre par forfait.

Pénalité financière de 30€ à la charge de FL ECAULT.

Rencontre N°2490 du 19/10/2024, A.DRAPEAU LE PORTEL 1 / ESSM LE PORTEL 2. Dans l'équipe de ESSM LE PORTEL 2 participation d'un joueur U11 non surclassé.

L'équipe de ESSM LE PORTEL 2 perd la rencontre par pénalité.

Pénalité financière de 30€ à la charge de ESSM LE PORTEL.

U11 ELITE

POULE B

Rencontre N°2185 du 21/09/2024, BBC COULOGNE / CALAIS BASKET. Dans l'équipe de BBC COULOGNE participation de 6 mutés au lieu de 5 maxi autorisés.

L'équipe de BBC COULOGNE perd la rencontre par pénalité.

Pénalité financière de 20€ à la charge de BBC COULOGNE.

U18 FEMININ PROMOTION

POULE A

Rencontre N°2001 du 21/09/2024, CS AVIONNAIS / ETOILE OIGNIES. L'équipe de l'ETOILE OIGNIES ne s'est pas déplacée au CS AVIONNAIS.

L'équipe de l'ETOILE OIGNIES perd la rencontre par forfait.

Pénalité financière de 50€ à la charge de l'ETOILE OIGNIES.

POULE D

Rencontre N°2064 du 12/10/2024, OMNISPORT AIROIS / BC BLENDÉCQUES St OMER. Dans l'équipe de BC BLENDÉCQUES St OMER participation de 2 joueuses U15 surclassées ayant déjà effectué un match avec l'équipe de U15

L'équipe de BC BLENDÉCQUES St OMER perd la rencontre par pénalité.

Pénalité financière de 50€ à la charge de BC BLENDÉCQUES St OMER.

POULE E

Rencontre N°2086 du 19/10/2024, A.MICHELET BASKET / ACLPA CALAIS 2. Dans l'équipe d'ACLPA CALAIS 2 participation d'une joueuse U15 non surclassée.

L'équipe d'ACLPA CALAIS 2 perd la rencontre par pénalité.

Pénalité financière de 50€ à la charge d'ACLPA CALAIS.

U15 FEMININ PROMOTION

POULE B

Rencontre N°3147 du 05/10/2024, ASOB CARVINNOIS / CS AVIONNAIS 2. L'entraîneur adjoint n'a pas le type de licence adapté pour pouvoir occuper cette fonction.

Pénalité financière de 40€ à la charge de l'ASOB CARVINNOIS.

POULE E

Rencontre N°3196 du 20/10/2024, BC BLENDÉCQUES St OMER / APB GUINES. Dans l'équipe de BC BLENDÉCQUES St OMER participation de 2 joueuses U15 surclassées ayant déjà effectué un match avec l'équipe de U18F

L'équipe de BC BLENDÉCQUES St OMER perd la rencontre par pénalité.

Pénalité financière de 40€ à la charge de BC BLENDÉCQUES St OMER.

U13 FEMININ PROMOTION

POULE C

Mail en date du 27/09/2024, GREINAY SB déclare forfait général pour son équipe de U13F
Pénalité financière de 90€ pour son forfait général

POULE G

Rencontre N°2543 du 28/09/2024, BASKET AMBLETEUSE MARQUISE 2 / BC St MARTIN LES BOULOGNE 2. Participation d'une joueuse de l'équipe de BC St MARTIN LES BOULOGNE 2 qui n'était pas surclassée à la date de la rencontre. L'équipe de BC St MARTIN LES BOULOGNE 2 perd la rencontre par pénalité.
Pénalité financière de 30€ à la charge de BC St MARTIN LES BOULOGNE.

DECISION A PRENDRE PAR LE BUREAU

U13M / POULE N

Rencontre N°2354 FL ECAULT / APB OUTREAU 3 du 28/09/2024, l'arbitre de la rencontre qui est un licencié du club de FL ECAULT n'était pas qualifié à la date de la rencontre. Après plusieurs relances de Guillaume Turpin auprès du club d'ECAULT. Le club n'a pas répondu à Guillaume Turpin
Le Bureau Directeur a décidé de faire perdre par pénalité la rencontre au club de FL ECAULT

| | | |
|--|--|---|
|  | COMITE DEPARTEMENTAL DU PAS DE CALAIS NOTE D'INFORMATION N° : 2 COMITE CD62 du 16.10.2024 | |
| | Thématique : | Présidence |
| | | Sportive |
| | | Discipline |
| | | <input checked="" type="checkbox"/> CDO |
| | | Technique |
| | Destinataires : | Clubs |
| <input checked="" type="checkbox"/> Comité | | |
| Nombre de Pièces jointes : | | |

FORMATION :

1. Arbitre Club

Le travail effectué par Kévin DEMAILLY et Jean Louis BLONDEL a été conséquent en ce début de saison. Il a fallu lancer chaque district et mettre en place les écoles d'arbitrage pour démarrer la saison.

On a du veiller à ce que chaque district ait vérifié si la partie médicale avait été respectée pour les licences des arbitres clubs. Merci à tous les districts de s'impliquer dans cette démarche.

Bastien a lancé les réunions d'information par secteur afin de mobiliser le plus de monde.

On rappelle que les écoles d'arbitrage niveau 2 permettent d'accéder au grade d'Arbitre Départemental

2- Arbitre départemental

45 arbitres sont inscrits pour l'EAD (Examen Arbitre Départemental) de cette saison.

ARTOIS : 19 + 53 validés pour la saison 2024-2025

BÉTHUNOIS : 11 + 34 validés pour la saison 2024-2025

BOULONNAIS : 12 + 68 validés pour la saison 2024-2025

CALAISIS-AUDOMAROIS : 14 + 54 validés pour la saison 2024-2025

La plateforme de formation a été changée le 3 Septembre. TEACH UP a été mis en place avec succès et les liens d'accès ont été communiqués aux stagiaires.

Cette plateforme permet de travailler les articles du règlement ainsi que des situations sur des clips vidéo.

La formation a déjà commencé dans tous les districts.

3- OTM départementaux

Dorothée GASTON commence les formations OTM par secteur.

4- Rattrapage 2024-2025

Merci au clubs et aux dirigeants qui se sont mobilisés pour accueillir les regroupements d'arbitres pour le rattrapage qui a eu lieu le jeudi 3 Octobre 2024 de 19H00 à 22H00 :

- LILLERS a accueilli le rattrapage des échecs aux tests physique et QCM de début de saison ou des absents qui n'auront pas pu venir ce dimanche 15. Il s'est déroulé le **Judi 3 OCTOBRE 2024 de 19H00 à 22H00**. Il demeure un rattrapage « ultime » pour ceux ayant raté le Luc Léger et n'ont pas pu être présent lors du premier stage (2 chances en tout)
- Antoni DEMANGHON encadrera ce « micro-stage »
- La saison prochaine, la CDO proposera à chaque arbitre de participer à ce test pour voir le physique de chaque arbitre : un joueur s'entraîne toute la semaine, un arbitre doit pouvoir courir un minimum. Ce test ne sera pas éliminatoire mais obligatoire.

REPARTITION :

- Les répartiteurs disposent désormais de la liste des arbitres qui reprendront la saison.
- Certaines rencontres seront couvertes par 1 arbitre. Il est possible que des rencontres ne soient pas couvertes. Les clubs seront informés si le délai le permet.
- Les répartiteurs établiront la note de disponibilité sur 20

OBSERVATION / EVALUATION :

La réunion du 11 Septembre a permis de mettre en place le travail de l'été :

- Lancement de la fiche de suivi arbitrale de la saison :
QCM début de saison + QCM de mi-saison + observations + disponibilité.
- La réunion d'harmonisation des pratiques a eu lieu et les observations ont débuté
- La désignation des observateurs doit aussi tenir compte des indisponibilités de chacun, ce qui plus difficile à gérer.

Les changements de règles n'ont pas été déterminante et sont arrivées en même temps que le recyclage. A noter la distinction du type de faute T en G1 / G2 cette saison. Ceci évite de sanctionner des joueurs pour des raisons différentes (aspect technique ou dû au comportement).

Un polo va être en demande auprès du sponsor Cébé et serait offert à toute l'équipe de la CDO avant la fin de l'année (devis à proposer au bureau du CD62 lors de la réunion de novembre)

| | | | |
|--|--|---|---------------------|
| Contact : | | E-mail : cd62basket@gmail.com | |
| Rédacteur | Vérificateur | Approbateur | |
| Sébastien VENEL  | Sébastien VENEL  | Jean Louis CARINCOTTE | Catherine LELEU |
| Commission des officiels | Commission des officiels | Président | Secrétaire Générale |

COMPTE RENDU du FORUM du MINIBASKET du SAMEDI 28/09/24

VERS LA RECONNAISSANCE DE SON ECOLE DE BASKET

questionnement-retour libre sur la saison précédente :

- le club USAO revient sur les gros plateaux et le nombre important d'enfants, qui ne sont pas sollicités longtemps et ont de gros moments d'inactivité basket. Cela pose aussi un problème sur la sécurité pendant l'inactivité, sur le terrain, des enfants.
- le club de Ruitz demande, quant à la participation (document envoyé lors des rassemblements), un accusé réception des mails, ainsi que pour la fête du MiniBasket.
- Le club d'Aire sur la Lys questionne sur l'éventualité d'une liste de joueurs brûlés (en championnat) qui permettrait de faire participer des enfants, en U11, sur des plateaux, ou de pouvoir mixer ou de les mettre en 4X4. Le problème vient aussi des débutants en U11 qui ne sont pas de la même taille que les U7 et U9 .
- Le club d'Aubigny demande pour l'envoi de jeunes en formation.
- Questionnement sur le jour des plateaux, en Artois et Béthunois le samedi matin, dans les autres districts des plateaux sont réalisés le dimanche.

Intervention du président du Comité 62 : Jean Louis Carincotte prend la parole pour remercier le public, ainsi qu'Isabelle et note qu'il y a beaucoup de monde à ce Forum. Le problème avancé par le club d'Aire sera vu. Il souhaite une bonne saison à tous et qu'il n'y ait plus de soucis pour l'article 18 comme pour la saison 23/24.

ACCREDITATION, LABELLISATION

Le souhait est de relever le niveau des écoles de basket : niveaux des intervenants, des joueurs, ainsi que le niveau des compétences.

LABELLISATION : La date limite pour la labellisation était fixée au 21/06/24. Pour les dossiers non remis dans les temps, ils sont à refaire. La réouverture de la plateforme était au 01/08/24 et fermera le 15/04/25.

Du 15 au 30/04/25, les dossiers seront étudiés, et la validation sera faite par le Comité Départemental du Pas de Calais.

La FFBB suite à une commission Jeunesse donnera l'avis final.

ACCREDITATION : La fiche est à remplir : elle est sur 210, l'accréditation est accordé pour un total de 150 points minimum. Elle sera envoyer au club.

Le diplôme d'accréditation est remis en «oeuvre».

Les clubs seront visités pour validation par les membres de la commission Minibasket.

La réflexion est portée aussi sur la création d'une flamme qui équivaldrait à un label une

départementale. L'accréditation ne peut être délivrée que si l'école de basket a été déclarée ouverte auprès de la commission du Minibasket.

Les documents du Minibasket seront mis dans la rubrique Commission du Minibasket sur le site du CD62.

Tous les documents seront renvoyés dans les clubs : aux présidents, correspondants et responsables des écoles de basket.

Règlement spécifique jeunes : Le paragraphe sur « Touché de balle » zone arrière, zone avant sera à préciser.

Le Minibasket et l'article 18 :

8 points pour une équipe U11M ou U11 F

8 points pour U9, U11 (même en 4X4)
8 points pour 15 licenciés, si $\geq 16 = 2 \text{ équipes} = 2 \times 8 \text{ points}$
4 points pour une école
8 points pour une école labellisée

Le Tableau : Réalisé par Romain Fournier offrira une meilleure visibilité sur les plateaux réalisés, il sera envoyé toutes les fin de mois.

La Fête du minibasket N-1 est comptée dans le total de présence aux différents plateaux, avec un minimum de 5 joueurs.

La participation au Forum compte.

Les plateaux : participation à au moins 4, et organisation d'au moins 1.

Le JAP

Sur tablette, ordi ou androïde

Adresse sur le site de la FFBB : jap.ffbb.com, l'application : [app.ffbb.com / JAP.apk](http://app.ffbb.com/JAP.apk)

Evaluation des joueurs de U9 à U13.

L'évaluation est basée sur les 48 compétences du Cahier Technique. Grille à compléter soit en ligne, ou version papier...

Le tutoriel sur Fbi : organisme – jeunesse – jap – code
nom du coach, puis nom du joueur
enregistrer sur : jeunesse (sur FBi)

Les familles ont un accès individuel, avec code, pour lire les résultats de leurs enfants.

La date de la Fête du Minibasket est fixée au 24/05/25, répartie sur les 4 districts.

Fin du Forum.

Suite au forum, j'ai envoyé à tous les clubs du département les fiches demandées (Accréditation, bilan plateau, liste effectif plateau...).

J'ai demandé aussi à la FFBB, service Jeunesse, les diplômes pour les Jappeurs. Je les ai reçu 2 jours après.

J'ai pu ainsi tout transférer aux clubs.

Les plateaux ont déjà pu commencé dans certains districts.

On voit apparaître dans le tableau les résultats de chaque club.

Nous avons aussi 5 déclarations d'ouverture d'école de basket dans les clubs.

1 pour l'Artois (CSA Avion)

4 pour le Boulonnais (Cucq, Etaples ,Europal et ESSM Le Portel) ;

merci de votre attention.

Isabelle



CD62

M. Hazebrouck
Président de la commission 3x3
Email : commission3x3@gmail.com

Marck, le 17/10/2024

A Madame, Monsieur le Président des clubs du CD 62

Madame, Monsieur le président(e)

Comme vous le savez depuis cinq ans, le CD62 souhaite développer le 3x3 (volonté de notre fédération).

Cette année nous relançons le championnat 3x3 en U15, U18, Seniors.

Pour réaliser ces journées, il suffit de 4 équipes minimum soit deux heures d'occupation de salle.

Les vainqueurs si plusieurs championnats dans les districts se rencontreront pour en qualifier deux au Master de la ligue en juin.

En espérant que cette démarche aboutisse auprès de vos clubs.

2/Open plus Access juniors League et Super Access League le 1 mai 2025 :

Nous recherchons des clubs pour organiser ces derniers.

Aucun cahier des charges n'est nécessaire (voir documents envoyés).

Les vainqueurs participeront aux Open Plus Juniors League et Super League de la Région.

Rappel : la journée du 3x3 aura lieu le 14/15 juin 2024 ou tous les clubs sont invités à faire connaître le 3x3 aux licenciés(es) et non licenciés(es).

Nous envisageons de faire une coupe départementale U13 et U15

Espérant que notre demande obtiendra des réponses.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Président(e), l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la commission,

M. Frédéric Hazebrouck

P.s : voir pièces jointes



Conditions de participation - Championnat départemental 3x3

Conditions de participation

Chaque équipe inscrite dans ce championnat doit se composer de 7 joueurs(es) du meme club

Chaque joueur composant l'équipe doit avoir impérativement :

1 profil 3x3 Fiba avec Photo

Une Licence Joueur Compétition

De plus , il (elle) s'engage à avoir le surclassement nécessaire si l'équipe n'est pas engagée dans sa catégorie (voir article 48 du règlement 3x3)

Les Clubs doivent :

Disposer de ballons officiels 3x3 (T6- poids T7)

Avoir un correspondant 3x3

Avoir une personne qui maitrise les règles du 3x3 et le logiciel spécifique Even Marker

Avoir un ordinateur avec une connexion internet pour utiliser le logiciel Event Marker

**Saisir les résultats sur le logiciel Event Marker
(au plus tard le lendemain du plateau)**

A envoyer les résultats de la journée 48h après à l'adresse suivante

commission3x3@gmail.com

Comité Basket-Ball du Pas de Calais 67 rue du général de Gaulle 62190 lillers

tel: 03 21 69 99 84



Le championnat 3x3 2024-2025



Afin de proposer une pratique régulière, parallèlement à l'organisation des tournois de la Super League et de la Junior League 3x3, la FFBB a lancé le championnat 3x3 FFBB en 2018. Ce championnat est un projet à long-terme qui devrait proposer une division supérieure supplémentaire chaque nouvelle saison.

Qui peut participer à ce championnat ?

Le championnat 3x3, qui se déroule du 15 octobre 2024 au 31 avril 2025, est proposé aux catégories suivantes :

- U13 Homme et Femme, mixité possible
- U15 Homme et Femme, mixité possible
- U18 Homme et Femme,
- U23 Homme et Femme,
- Seniors Homme et Femme,
- Seniors Plus : Senior de 35 ans ou plus Homme et Femme.

Le championnat 3x3 de niveau départemental est accessible à tous les clubs affiliés à la FFBB.

Comment le championnat fonctionne ?

La compétition se déroule du 15 octobre au 31 avril, en deux phases :

- Les Séries de comité : la première phase qui se déroulera du 15 octobre jusqu'à fin mars.

Pendant les vacances scolaires ou en semaine selon accord des clubs

Les comités départementaux peuvent, s'ils le souhaitent, proposer également une finale départementale pour définir le champion départemental. Ce plateau devra se dérouler avant le 30 avril.

- Le Master de Ligue : la seconde phase, sur une journée, à organiser par la ligue régionale entre avril et mai, pour les meilleures équipes de la phase des "Séries" de chaque comité.

Il y a des arbitres 3x3 ?

Les comités départementaux peuvent s'ils le souhaitent désigner des réfs 3x3 pour leur journée de championnat 3x3. Les comités peuvent proposer ces journées de championnat comme support de formation. Nos formateurs labélisés peuvent se servir de ces plateaux pour former de nouveaux réfs 3x3.

Je ne suis pas disponible tous les week-ends, je peux quand même m'engager ?

Les matches peuvent se dérouler en semaine ou le week-end. Le format est très simple, un créneau de deux heures suffit pour organiser une journée de championnat 3x3. L'effectif de 7 joueurs permet une certaine flexibilité pour les équipes engagées. Une équipe peut se présenter à 3 joueurs sur une journée de championnat.

J'ai besoin d'une licence ?

Pour participer au championnat 3x3, tout joueur doit être titulaire d'une licence FFBB, valide pour la saison en cours. Cette licence est une licence compétition au sein d'un club.

Et si on est beaucoup dans le club à vouloir faire du 3x3 ?

Chaque équipe est composée de quatre à sept joueurs maximums ; les effectifs ne peuvent plus être modifiés jusqu'à la fin du championnat lorsque la liste qui est déposée au comité départemental comporte sept joueurs. Lors de chaque journée, seuls trois ou quatre joueurs issus de la liste peuvent participer aux rencontres et sont désignés avant le début du premier match.

Vous êtes un club et vous désirez participer au championnat 3x3 FFBB ?

Chaque club désirant participer aux championnats 3x3 FFBB adresse l'engagement de chacune de ses équipes au comité départemental et s'acquitte des droits financiers.

Un club peut engager des équipes dans plusieurs catégories ou plusieurs équipes dans une même catégorie. Dans ce dernier cas, elles peuvent être engagées dans la même poule. Sous réserve de l'accord du Comité, une équipe peut rejoindre le championnat en cours tout au long des Séries (voir après). Elle marquera alors zéro point sur les journées où elle n'aura pas participé.

Les résultats doivent être saisis sur la plateforme Event Maker FIBA au plus tard le lendemain de la journée de championnat à 12h00 par le correspondant 3x3 du comité. FBI ne servira qu'à l'engagement des équipes en début de championnat.

Pour tout renseignement complémentaire Contactez-nous :

Tel : 06 63 82 61 39 ou 06.09.60.83.89

E-mail: commission3x3@gmail.com



Déroulement du Championnat

Le championnat se fait par poule de 4 équipes minimum

La journée se déroule par des matchs de 10mn sauf si une équipe marque 21 points

Chaque équipe se rencontre et un classement se fait à la fin du plateau.

Un plateau à lieu dans chaque club.

A la fin de championnat de district un champion est désigné et participera à la journée pour le titre départemental qui permettra de représenter notre comité au Master de la Ligue.

Déroulement du Match

Début : En 3 contre 3, le match débute à pile ou face. L'équipe qui le remporte décide si elle souhaite avoir la possession en début de match ou en prolongation (potentiellement).

Duré du match et prolongations :

Un match dure 10 mn, sauf si une équipe arrive à marquer 21 points A la fin des 10 minutes, si les équipes sont à égalité, on part en prolongations. A ce moment, les premiers à scorer deux points remportent la rencontre.

Check : après chaque interruption (sortie de balle, faute, lancers-francs etc.) la balle est donnée à l'équipe qui attaque par son opposant au milieu du terrain, derrière la ligne à trois points. C'est uniquement après ce « check » que le match peut reprendre. L'horloge du match et la possession redémarrent dès

Après un panier marqué : une fois qu'une équipe met un panier, la possession change. Par contre, il n'y a pas de remise en jeu, le match reprend immédiatement. Il n'y a deux prérequis : l'équipe qui est désormais en attaque doit ressortir le ballon derrière la ligne à trois points et celle qui défend ne doit pas empêcher le joueur qui la récupère de sortir du demi-cercle situé sous le panier. Une fois que celui-ci a posé un dribble ou fait une passe, tout est permis.

Après un rebond offensif : Si l'équipe qui attaque récupère son propre rebond, elle peut tenter de marquer à nouveau immédiatement.

Après un rebond défensif : un contre ou une interception : quand l'équipe prend un rebond défensif, parvient à contrer la balle ou à l'intercepter, elle doit revenir derrière la ligne à trois points.

Entre-deux : Dans une situation où un entre-deux devrait être sifflé, l'équipe défensive récupère le ballon.

Fautes et Lancers-francs : Si un défenseur commet une faute sur un adversaire au moment où celui-ci prend un tir, l'attaquant obtient un lancer-franc. Si la faute a lieu derrière l'arc, il obtient deux lancers. Quand la faute a lieu alors que l'adversaire ne tire pas, la balle change simplement de camp. Dans le cas où une équipe a fait plus de six fautes au cours du match, chacune d'entre elles est sanctionnée par deux lancers francs. A partir de dix fautes et au-delà, l'adversaire obtient deux lancers-francs et la possession.

Changements : Comme pour le 5x5, on peut changer des joueurs autant de fois qu'on le désire. Il faut simplement que le ballon ne soit en jeu.



Feuille d'engagement 2024/2025



Club :

District : Artois Béthunois Boulonnais Calaisis/Audomarois

Nom Prénom du Responsable

Adresse :

CP :

Ville :

Email :

Téléphone

| Catégories | Masculin | Féminin | Mixité |
|------------|----------|---------|--------|
| U13 | | | |
| U15 | | | |
| U18 | | | |
| Seniors | | | |
| +35 ans | | | |
| Total | | | |

Feuilles d'engagement à renvoyer pour le 15 novembre au plus tard pour un début le 21 décembre

Attention , il est indispensable de respecter cette date pour le bon fonctionnement des championnats.

E-mail : commission3x3@gmail.com

Date d'envoi : le

Nom et Signature



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Championnat de club 3x3 Saison 2024/2025

A transmettre à votre comité départemental

Nom de L'association :

N° d'affiliation :

Couleur Maillot domicile :

Couleur maillot à l'extérieur :

Catégorie de l'équipe engagée :

Nom du Correspondant 3x3 :

Téléphone :

E-mail

Jour de journée à domicile

Liste des Joueurs (ses) Engagés(es)

Tout joueur présent dans la liste doit avoir un profil FIBA 3X3 validé avec photo

| | Nom | Prénom | N°licence | Date naissance | Points FIBA 3x3 |
|---|-----|--------|-----------|----------------|-----------------|
| 1 | | | | | |
| 2 | | | | | |
| 3 | | | | | |
| 4 | | | | | |
| 5 | | | | | |
| 6 | | | | | |
| 7 | | | | | |

| Nom Prénom du Président | Signature | Cachet de l'association |
|-------------------------|-----------|-------------------------|
| | | |

A le / /2024

Organiser un Open Start

Afin de promouvoir cette discipline olympique, une commission dédiée au 3x3 à été crée au sein de la Comité pour assurer le développement de cette activité plus ludique et plus rapide que le 5x5. de parti En plus du championnat 3x3 les Opens Leagues 3x3 on fait leur apparition au niveau du Comité.

Ces opens permettent de participer aux Open plus Access junior ligue et super League.

Organiser votre Open START

PYRAMIDE SUPERLEAGUE



Pourquoi Organiser et Homologuer votre Open ?

Lors de l'homologation de votre tournoi, la FFBB vous enverra une dotation matérielle.

De plus, elle permet aux vainqueurs de se qualifier aux tournois de niveaux supérieurs tels que l'open Plus voir L'Open de France.

Afin d'homologuer votre tournoi et pour tout autre renseignement complémentaire.

Commission3x3@gmail.com